

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18989 - 73ÈME ANNÉE

Grève au Trésor public

Moyens en baisse face à la fraude fiscale



Travailleurs du Trésor public protestant contre la dégradation des conditions de travail dans ce service public.

Le gouvernement veut appliquer de nouvelles sanctions pour les chômeurs. C'est pour lui une manière de faire croire que les travailleurs privés d'emploi sont des fraudeurs. Or comme le rappelle le dernier bilan du CODAF publié hier, la plus grande fraude vient de ceux qui refusent de payer l'impôt sur le revenu et celui sur la grande fortune. Mais le gouvernement a décidé de réduire les moyens pour traquer ces fraudeurs. L'appel à la grève au Trésor public est un acte de résistance contre cette politique.

Ce matin, un appel à la grève est lancé au Trésor public. C'est une nouvelle mobilisation contre la politique du gouvernement. Ce dernier a lancé une grande offensive contre le secteur public, avec notamment la suppression de 120.000 postes de fonction-

naires. Ces restrictions touchent notamment le Trésor public. Ses agents sont notamment chargés de collecter l'impôt sur le revenu. C'est la taxe la plus juste, car elle est progressive. Plus une famille a de l'argent, plus le taux d'imposition augmente. Compte tenu de l'état de pauvreté à La Réunion, 33 % des

foyers payaient cet impôt en 2014, selon l'INSEE. Ce sont donc les familles les plus aisées qui versent cette contribution à l'État. C'est une contrepartie aux services de l'État, qui permettent notamment aux plus riches de le rester sans crainte de voir leur patrimoine remis en cause. Malgré tout, cela ne suffit pas, et

certaines de ces contribuables sont tentés par la fraude. Ils ne déclarent pas tous leurs revenus afin de diminuer leur dette envers l'État.

Seulement 293 contrôles

Le seul moyen de détecter cette fraude, c'est le travail des agents du Trésor public. Leur nombre est en constante diminution, ainsi que les moyens mis à leur disposition. À La Réunion en 2017, ils n'ont pu faire que 293 contrôles. Cela a malgré tout permis de récupérer 30 millions d'euros, auxquels s'ajoutent 11 millions d'euros de pénalités.

Le bilan 2017 du Comité opérationnel départemental anti-fraude (CO-DAF) évoque également la fraude aux prestations sociales. Les fausses données pour percevoir la CMU-C ont donné lieu à 42.000 euros de pénalité infligés par la Sécurité sociale dans 56 cas, soit une moyenne de 800 euros par fraude. Les déclarations erronées ayant eu pour effet la perception d'une prestation familiale ou le RSA ont coûté 6,5 millions d'euros l'an dernier (en baisse de 25 %) pour un préjudice moyen de 6.300 euros par dossier. C'est bien loin des sommets atteints par la fraude fiscale.

Les victimes ciblées

Et pourtant, ce ne sont pas les fraudeurs en col blanc que le gouvernement a décidé de cibler, mais les victimes d'un système qui leur refuse un droit inscrit dans la Constitution : le droit à un travail.

À La Réunion, le chômage augmente. Plus de 180.000 Réunionnais sont inscrits à Pôle emploi. La logique voudrait que les moyens augmentent pour permettre à ces travailleurs de retourner dans la vie active. Mais ce n'est pas celle du gouvernement qui veut mettre l'accent sur le contrôle des chômeurs. Ceci diminuera encore le temps consacré par les agents du service public de l'emploi à leur tâche prioritaire. Cela aura sans doute pour conséquence une hausse des radiations. La dernière Enquête emploi de l'INSEE a noté qu'en 2017, le « halo » du chômage a augmenté. Ceci comprend les travailleurs au chômage qui sont tellement découragés qu'ils ne s'inscrivent plus à Pôle emploi. Ils sont chômeurs, mais n'apparaissent plus dans les statistiques. C'est le révélateur d'une politique qui privilégie la classe sociale dont est issue le pouvoir en

place en France en ciblant les autres classes par la baisse des moyens que l'État leur consacre.

Moins d'impôts à payer pour les riches

Pour en revenir à la fiscalité, les premières mesures du gouvernement dans ce domaine ont été des cadeaux aux plus riches. La suppression de l'impôt sur les grandes fortunes par une taxe limitée au patrimoine immobilier permettra aux plus riches d'économiser 3 milliards d'euros. À cela s'ajoute une baisse du taux d'imposition sur l'argent gagné en dormant car les bénéficiaires du capital ne seront plus taxés qu'à 30 % au maximum, soit un taux bien inférieur au maximum pour les revenus issus du travail.

Ainsi, la baisse des moyens accordés aux services fiscaux s'accompagne d'une diminution de la contribution demandée aux plus

riches. Elle entraînera mécaniquement une baisse des contrôles visant les contribuables les plus riches qui veulent se soustraire à l'impôt.

Ceci est un autre révélateur de la politique du gouvernement, au service d'une classe qui veut garder sa position dominante. La casse du service public correspond à cette idéologie car il contribue à corriger les inégalités liées à la naissance.

Dans ce sens, la mobilisation des agents du Trésor public est un acte de résistance contre un gouvernement qui favorise le retour à une époque archaïque, quand les conquêtes sociales n'étaient pas là pour faire rempart aux inégalités.

M.M.

37 millions d'euros de fraude fiscale détectés par moins de 300 contrôles

Principaux résultats de la lutte contre la fraude

Le Comité opérationnel départemental anti-fraude a présenté hier le bilan des actions menées contre le travail clandestin, les prestations sociales indues et la fraude fiscale. Les principaux résultats sont les suivants :

Lutte contre le travail illégal : 526 salariés contrôlés dans 172 entreprises, ce qui a donné lieu à 108 procès verbaux pour travail dissimulé.

Lutte contre la fraude sociale et le travail dissimulé : 880 salariés contrôlés sur la base de 149 signalements ont abouti à 13 procédures pénales pour travail dissimulé. Cela a donné à la Sécurité sociale de recouvrer 2,1 millions d'euros.

Lutte contre les fausses déclarations en vue de bénéficier de la CMU-C : 56 pénalités financières d'un montant total de 42.280 euros.

Lutte contre les fausses déclarations des professionnels de santé : préjudice de 1,6 millions d'euros à recouvrer pour la Sécurité sociale.

1.075 dossiers frauduleux détectés à la CAF, concernant les prestations familiales et le RSA, pour un préjudice de 6,34 millions d'euros.

Le Rsi a quant à lui estimé sa perte à 450.000 euros.

Fraude à Pôle emploi : 2 millions d'euros

Au total, la fraude aux prestations sociales s'est élevée à 11,8 millions d'euros en 2017, trois millions de moins qu'en 2016.

Les fraudes douanières ont abouti à des redressements dont le montant total s'est élevé l'an dernier à 9,3 millions d'euros.

Comme l'an passé, c'est la fraude fiscale qui arrive largement en tête, avec un montant trois fois plus élevé que la fraude aux prestations sociales.

293 contrôles ont permis de récupérer 37 millions d'euros d'impôts impayés auxquels s'ajoutent 10,9 millions d'euros de pénalités. La fraude touche l'impôt sur le revenu pour 16 millions d'euros, et celui sur la grande fortune pour 1,8 millions d'euros ce qui est énorme car les assujettis à l'ISF représentent bien moins de 10 % des foyers imposables.

Edito

Baisse annoncée des aides européennes : contribution à l'aggravation de la crise à La Réunion

Le prochain budget de l'Union européenne est actuellement en discussion. Il a lieu dans un contexte inédit, marqué par le retrait de la Grande-Bretagne de l'UE. Or ce pays est un des plus importants contributeurs à ce budget. La Commission européenne a annoncé hier son projet. Il prévoit une baisse de 5 % en euros constants des dépenses allouées à l'agriculture et aux régions en difficulté pour la période 2021-2027. Compte-tenu de l'inflation, cette diminution pourrait en réalité atteindre 10 %.

Pour La Réunion, c'est inquiétant. Les aides à l'agriculture permettent à de nombreuses exploitations de maintenir la tête hors de l'eau. Cette baisse annoncée intervient au moment où l'Union européenne négocie des accords de libre-échange avec des pays dont la production pourront concurrencer l'agriculture réunionnaise à La Réunion et aussi sur son marché d'exportation en Europe. Ceci rendra donc encore plus difficile l'écoulement de la production réunionnaise de ce secteur. La filière canne-sucre peut être inquiète, car une part importante de ces recettes provient des aides versées par l'Europe aux industriels et aux planteurs.

La politique régionale de l'Union européenne est aussi importante à La Réunion. Grâce aux efforts successifs des députés communistes réunionnais élus au Parlement européen, La Réunion bénéficie de plus de 2 milliards d'euros pour 6 ans de subventions de l'Europe. Malgré le détournement d'une partie de cette somme vers le chantier pharaonique de la route en mer, ceci permet malgré tout de financer des investissements créateurs d'emploi, ainsi que la formation. Toute baisse aura des conséquences facheuses car les besoins ne seront pas en diminution du fait de la croissance de la population et de la persistance de la crise qui a placé La Réunion parmi les régions ultra-prioritaires de la politique dite de cohésion menée par l'Union européenne.

Si ce projet est maintenu en l'état, alors ce sera une contribution supplémentaire à l'aggravation de la crise à La Réunion.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Le 16 mai : célébrons notre vivre-ensemble réunionnais

En décembre 2017 l'assemblée générale des Nations Unies a adopté à l'unanimité la résolution 72/15 présentée par l'Algérie et qui a promulgué le 16 mai Journée internationale du vivre ensemble en paix. Cette résolution portée par le cheikh Khaled Bentounes, président - fondateur de l'ONG AISA - Association Internationale Soufie Alawiyya, souligne notamment que « la Journée internationale du vivre - ensemble en paix sera un moyen de mobiliser régulièrement les efforts de la communauté internationale en faveur de la paix, de la tolérance, de l'inclusion, de la compréhension et de la solidarité, et l'occasion pour tous d'exprimer le désir profond de vivre et d'agir ensemble, unis dans la différence et dans la diversité, en vue de bâtir un monde viable reposant sur la paix, la solidarité et l'harmonie. »

Le GDIR - Groupe de dialogue inter-religieux se réjouit de la teneur de cette résolution qui le conforte dans ses actions pour la promotion d'une culture du dialogue, de la non-violence et de la paix pour un vivre-ensemble harmonieux et fraternel. Son « Appel à la Fraternité » proclamé en 2009 et l'organisation des Journées réunionnaises de la Fraternité sont en l'occurrence des démarches pédagogiques au service du vivre-ensemble réunionnais.

Par ailleurs on observe divers signaux dans notre société, comme la création récente de l'association « NOUT VIV ANSAMB », qui montrent qu'une grande convergence se dessine autour de cette thématique. Le temps est advenu pour porter au plus haut ce vivre ensemble. C'est une des clés du développement paisible et durable de notre Ile.

Cette date serait donc une aubaine pour notre Ile qui est souvent citée,

à juste titre, comme un laboratoire du vivre-ensemble, pour être au rendez-vous de la célébration de la première édition de cet événement international. C'est l'occasion pour nous Réunionnais de prendre conscience que notre vivre-ensemble est inscrit dans l'ADN de notre Ile et qu'il doit en devenir un emblème et nourrir notre légitime fierté.

Il serait donc souhaitable que les collectivités, le monde associatif et les communautés scolaires prennent des initiatives pour affirmer avec force leur attachement à

la promotion de notre VIVRE - ENSEMBLE, héritage laissé par nos aînés, et qu'il faut sans cesse conforter, préserver et magnifier.

Le 16 mai prochain faisons de notre REUNION une ILE-MESSAGE du bien vivre ensemble dans la solidarité, l'harmonie et la fraternité.

Idriss Issop-Banian
(GDIR/AISA)

200e anniversaire de la naissance de Karl Marx

Conférence publique sur l'œuvre de Marx

Le 5 mai 2018 sera le jour anniversaire de la naissance de Karl Marx. Philosophe et homme politique, il a marqué par sa pensée, par ses écrits, par son action l'évolution du monde entier.

À cette occasion, nous vous invitons à une conférence publique qui se tiendra à :

Médiathèque Aimé Césaire à Sainte-Suzanne

Vendredi 4 mai à 16H30

Entrée libre.

Mme Brigitte Croisier, agrégée de philosophie,
M. Ho Hai Quang, ancien professeur d'économie à l'Université,
M. Elie Hoarau, président du PCR.

In kozman pou la rout

« Rant lo dan épi la lang sé lo pli dir i sède avan »

Rant dë kékshoz sé lo moin solid i krak avan. In légzanp : po d'tèr kont po d'fèr kisa k'i kass si la pa lo po d'tèr ? Kan in zèf i dans avèk in galé, mi pé prédi ali in mové déstin. Donk, ni konpran bien sé lo pli tann i doi sède avan. Fransh vérité ! Rant lo dan épi la lang lékèl lé pli dir ? Mord out lang ou va oir. La pa lo dan va soufèr, mé sirman la lang é zot i koné in mordaz de lang la pa gayar toulbon. Donk lo dan sé lo pli dir ! Donk sé la lang i doi sède avan ! Sa la pa vré pars moin la konète demoun san dan dsi zot vyé zour mèm avan mé d'moun san lang sa moin la zamé vi. Alor, mèm si la lang lé pli tann, li lé pli dir-mi vé dir li lé pli rézistan. Alé ! Mi oi pa tro kosa i ansèrv sak moin la ékri dopi talèr-la, mé i pé fé rofléshi azot é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé.

« À Rebours », roman néo-impressionniste (4)

« Le ciel cobalt : hormis les nuages naturellement – l’horizon où je laisserai transparaître le blanc sous des jaunes et des roses très liquides. Les toits seront outremer, c’est-à-dire plutôt violâtres. Le terrain sera bleu céruléen et s’éclairera en rejoignant le centre. Dans mon étude j’ai constaté que le véronèse – ni un autre vert – ne s’accordait avec les autres couleurs susdites. Dans l’huile c’est surtout grâce aux orangés dont on l’adultère qu’il fait bien je crois et trouve sa complémentaire. Je n’ai aucune surface rouge qui puisse me faire adopter tel quel – et je ne puis le modifier non plus pour l’harmoniser aux bleus. Comme je vous l’ai dit : la toile même par sa blancheur plus ou moins transparente est ma seule lumière. Le problème, s’il n’est simple, se simplifie pourtant.

La bordure développera successivement fleur rouge bleu véronèse – fleur jaune – vert outremer – bleu céruléen – vert anglais, etc. Les intervalles cobalt au fond se coloreront de complémentaires : ils seront d’ailleurs moins superficiels relativement que je ne les ai faits.

J’écarterai le véronèse, mais point complètement. Le centre du terrain, vers le Pierrôt atteindra en effet au vert clair par l’addition dans le céruléen dégradé de ce véronèse discret et fluide. Je ne puis n’est-ce pas mettre dans ma bordure les teintes qui soient absentes du tableau ».

Tels étaient les termes par lesquels Charles Angrand décrivait dans un courrier adressé à son ami Paul Signac la réalisation du rideau de scène de la salle des fêtes du village de Saint-Laurent-en-Caux, en mai 1900. Discussion de peintres ; réponse à la réception, et à la dédicace de l’étude “D’Eugène Delacroix au néo-impressionnisme”... Les indications de couleurs abondent et l’emportent sur celles du motif.

À l’orée de la 2^{de} guerre mondiale, le rideau, rapportent les biographes, fut roulé et entreposé au grenier de la mairie. Il disparut durant la guerre. De cette réalisation, il reste des ébauches, notamment dans les archives Signac.

Voici un extrait du chapitre I d’À Rebours :

« Lentement, il tria, un à un les tons. Le bleu tire aux flambeaux sur un faux vert ; s’il est foncé sur le cobalt et l’indigo, il devient noir ; s’il est clair, il tourne au gris ; s’il est sincère et doux comme la turquoise, il se ternit et se glace.

À moins donc de l’associer, ainsi qu’un adjuvant, à une autre couleur,

il ne pouvait être question d’en faire la note dominante d’une pièce.

D’un autre côté, les gris fer se renfrognent encore et s’alourdissent ; les gris de perle perdent leur azur et se métamorphosent en un blanc sale ; les bruns s’endorment et se froidissent ; quant aux verts foncés, ainsi que les verts empereur et les verts myrte, ils agissent de même que les gros bleus et fusionnent avec les noirs ; restaient donc les verts plus pâles, tels que le vert paon, les cinabres et les laques, mais alors la lumière exile leur bleu et ne détient plus que leur jaune qui ne garde, à son tour, qu’un ton faux, qu’une saveur trouble.

Il n’y avait pas à songer davantage aux saumons, aux maïs et aux roses dont les efféminations contrariaient les pensées de l’isolement ; il n’y avait pas enfin à méditer sur les violets qui se dépouillent ; le rouge surnage seul, le soir, et quel rouge ! Un rouge visqueux, un lie-de-vin ignoble ; il lui paraissait d’ailleurs bien inutile de recourir à cette couleur, puisqu’en s’ingérant de la santoline, à certaine dose, l’on voit violet et qu’il est dès lors facile de se changer, et sans y toucher la teinte de ses tentures ».

Qui pourrait croire que cela porte sur la décoration d’un salon ? Le personnage Des Esseintes est préalablement désigné “expert aux sincérités et aux faux-fuyants des tons”.

Le roman atteste de l’immense culture picturale de Huysmans nourrie à la fréquentation des jeunes peintres « indépendants », ainsi que de sa fascination pour les sensations colorées qui aboutira aux recherches sur le symbolisme des couleurs dans “La Cathédrale”.

Soucieux de concurrencer la jeune peinture qui libérait la couleur, et de la surpasser même, Huysmans ajouta aux tons le mouvement. Ainsi le chapitre de la tortue (IV) :

“Regardant, un jour, un tapis d’Orient, à reflets, et, suivant les lueurs argentées qui couraient sur la trame de la laine, jaune aladin et violet prune, il s’était dit : il serait bon de placer sur ce tapis quelque chose qui remuât et dont le ton foncé aiguât la vivacité de ces teintes”. C’est alors qu’il plaça sa tortue énorme sur le tapis : “Décidément la couleur tête-de-nègre, le ton de Sienna crue de cette carapace salissait les reflets du tapis sans les activer ; les lueurs dominantes de l’argent étincelaient maintenant à peine, rampant avec les tons froids froids du zinc écorché, sur les bords de ce test dur et terne”... S’ensuit

des considérations sur le choix des couleurs des incrustations de pierres sur la carapace de l’animal.

Marc Fumaroli dans son édition du roman reconnaît qu’« Il y aurait toute une étude à faire sur les sources de cette méditation de des Esseintes sur les couleurs. » Il y voit “en partie l’influence d’E. Chevreul, dont les théories ont été déterminantes pour l’élaboration de l’impressionnisme scientifique” de Seurat.” Et il renvoie le lecteur à l’Histoire de l’impressionnisme de John Rewald (1955).

Huysmans suit en gros la classification de Chevreul, avec une nette préférence pour le rouge et l’orangé, est-il précisé, il l’adapte à une théorie de la perception par les tempéraments. La décoration de la demeure de des Esseintes, négligeant le jaune et le vert, joue sur l’exaltation réciproque des deux complémentaires : le bleu et l’orangé.

Huysmans, suivant en cela les néo-impressionnistes, a élaboré une physiologie des couleurs, liant en cela humeurs et couleurs, mais l’auteur d’À Rebours commit l’injustice d’avoir abandonné les ‘impressionnistes scientifiques’, malgré ses promesses.

Si Huysmans profita de l’émergence du nouveau courant de peinture pour s’échapper de la coupe de Zola, il faisait des néos des décadents malgré eux, ce qui ne fut pas sans les desservir. Les néos étaient certes “à rebours”, non seulement des critères esthétiques bourgeois, mais encore des impressionnistes eux-mêmes, quoi qu’ils s’en réclamaient ; mais loin d’être des décadents, tournés vers un passé glorifié, ils aspiraient de leurs vœux à un monde nouveaux : ils étaient anarchistes. Et pour ne pas faire ombrage à son roman, Huysmans fit tout pour, sinon ne pas dévoiler ses sources, a minima les minorer. Et si les néos, comme Charles Angrand, devaient beaucoup à l’analyse huysmanienne, il est avéré que Huysmans devait beaucoup aux néos (dont Charles Angrand).

Jean-Baptiste Kiya

Oté

Libèrté pou antroprann ? Mète la fote dsi Sézar sak sé la fote Sézar !

Mardi l'avé défilé dopi zardin d'léta ziska la plas préfektir. Konm i di, lo défilé tradisyonèl promyé mé : bonpé l'anbyans é bonpé koulèr, in bann moun té vé inform gouvèrnman bann travayèr i aksèp pa razaz de pint konm l'aprè fé avèk zot dopi in bon koup de tan. Mé la pa sa mi vé anparlé.

Mi vé anparl in pti group de moun té apré réklam la libèrté pou antroprann. Avèk kisa zot i réklam sa ? Avèk bann sindika vi ké sé dann la ri d'Pari zot l'avé mète azot. Moin pèsonèl, mi pans z'ot domann la pa bien oryanté. Pou kosa mi di sa ?

Pars moin la zamé antann dir in sindika, isi La Rényon, i vanz kont la libèrté pou antroprann. Mi koné zot lé kont la libèrté ésploite bann travayèr é sa sé in bon poin pou zot, mé moin la zamé antann dir sindika travayèr i anpèsh la rouvèrtir in l'antropriz.

Donk la libèrté pou antroprann dabor la pa an danzé par bann travayèr épi z'ot sindika. Donk la libèrté antroprann i égzis isi La Rényon... mé anon pa vite. Pou kosa mi i sa ?

Dopi La Rényon lé koloni fransèz kisoï la konpagni dé z'ind, kisoï lo roi d'Frans la mète anplas lo pakt kolbèrtien é pakt la té i di konmsa : la koloni na poin lo droi fabrik kansréti in sèl klou, é la koloni lété shass gardé pou lo métropol. Donk okin libèrté pou antroprann pou vréman. Aprésa la koloni la kontinyé dann mèm shomin é na arienk pandan la guèr trantnèf-karantsink bann rényoné la gingn l'atorizasyon pou fé désèrtènn shoz.

Départman l'arivé é La Rényon la konète in nouvèl foi in l'ékonomi d'kontoir avèk sakifo pou anpèsh la libèrté antroprann dann tout domenn-la konkirans La Frans épi l'érop la tyé lo total kapital... Donk si na poin la libèrté pou antroprann pou vréman, pars lo zé lé triké dopi lo komansman, si la konkirans lé souvan dé foi tro dir, sé lo réjime néokolonyal la fote é sé réjime-la i fo arète avèk sa.

Alon rann Sézar sak sé la fote Sézar é la pa bézoin aviz sak lé pou arien dann sète afèr. Final de kont sak i akiz bann sindika, zot i tr in bal dann z'ot pyé, in poin sé tou.

Justin